



Communiqué de presse

LA GRANDE LOGE FÉMININE DE FRANCE REÇUE PAR LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION EUROPEENNE M. JOSE MANUEL BARROSO

La GRANDE LOGE FEMININE DE FRANCE, représentée par sa Présidente Yvette NICOLAS, a été reçue le 8 avril 2008 par le Président de la Commission Européenne , Monsieur José-Manuel Barroso, avec une délégation composée de la Fédération Française du Droit Humain, du Grand Orient du Portugal et du Grand Orient de France . Nos obédiences avaient pris l'initiative de ce rendez-vous lors de la réunion des Grands Maîtres du mois d'octobre 2007.

Cette rencontre constitue un événement majeur quant à la place de la Maçonnerie dans la construction de l'Europe. Cette place a été soulignée non seulement par l'intérêt et l'écoute réelle que le Président Barroso a montrés à la délégation et au temps qu'il lui a consacré mais aussi par les engagements pris en termes d'attention aux valeurs défendues par la Franc-Maçonnerie libérale et adogmatique, à ses prises de position et à l'expression de son opinion sur les grands sujets qui la concernent.

C'est la première fois que la Franc-Maçonnerie a pu s'exprimer es qualité à un si haut niveau des instances européennes.

La délégation a reçu l'assurance de l'attachement du Président Barroso à la liberté de conscience, à l'esprit de laïcité, au principe de séparation des religions d'avec l'Etat. Le Président a également très clairement dit son attachement à la Parité.

La délégation a fait valoir l'importance des Lumières dans l'histoire de l'Europe, dimension à prendre en compte au moins autant que les racines religieuses et certainement plus en lien avec ses racines antiques.

Enfin, le principe a été retenu d'une communication des Ordres et Obédiences Maçonniques libérales et adogmatiques avec les services de la Commission en tant que de besoin.

Aussi, la GRANDE LOGE FEMININE DE FRANCE fera-t-elle connaître, dans un proche avenir, par l'intermédiaire de l'INSTITUT MAÇONNIQUE EUROPÉEN dont elle vient de se doter, sa volonté :

-de défendre et promouvoir les Droits des femmes pour que la législation la mieux disante à l'égard des femmes dans un pays de l'Union soit adoptée dans l'ensemble des pays de l'Union,

-de défendre la laïcité ou son concept à l'intérieur de l'Union (ex : pas de carte d'identité portant la mention de religion).

Les Franc-Maçonnnes de la GRANDE LOGE FÉMININE DE FRANCE entendent s'exprimer très largement sur les questions concernant l'Europe pour qu'une expression originale, forte et nourrie puisse nous caractériser dans le débat européen, dans le cadre de notre INSTITUT MAÇONNIQUE EUROPÉEN.

Paris, le 13 Avril 2008